

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 mars 2017

Réunion du groupe de travail national des villes sport-santé sur ordonnance

Lors des premières Assises du sport-santé sur ordonnance à Strasbourg en octobre 2015, des collectivités, toutes engagées dans la promotion et la mise en place d'un dispositif de prescription médicale d'une activité physique adaptée à l'état de santé des patients, avaient décidé de créer **un groupe de travail national des villes sport-santé sur ordonnance, en partenariat avec le réseau français des Villes santé de l'Organisation Mondiale de la Santé.**

Ce groupe s'est réuni aujourd'hui dans les locaux de Santé Publique France. Quelques jours après la mise en application de décret sport-santé sur ordonnance de la loi de santé, l'ensemble des villes* présentes se félicite de la dynamique qui peut s'engager. Cependant, ces dispositions soulèvent des problématiques importantes. La prise en charge financière des activités physiques prescrites est nécessaire pour lutter contre les inégalités sociales de santé. Pour sa réussite, le sport-santé doit être organisé sur tout le territoire national. Les villes prendront leurs responsabilités, certaines en s'appuyant sur leurs contrats locaux de santé. Les Agences Régionales de Santé, les Directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, et les conférences des financeurs, doivent y prendre toute leur part. Au regard des bénéfices attendus en terme de santé publique et d'économies sanitaires, le groupe considère que les caisses primaires d'assurance maladie ne peuvent être absentes des financements des dispositifs de proximité.

Cette journée de travail collectif a également été l'occasion de construire le programme des 2^{èmes} assises du sport-santé sur ordonnance qui auront lieu le jeudi 12 octobre 2017 à Strasbourg.

** Liste des membres du groupe de travail des villes sport-santé sur ordonnance (en gras, les villes présentes ce jour à Paris) :*

*Amiens, **Angers**, Besançon, **Biarritz**, **Blagnac**, **Boulogne-sur-mer**, Bourgoin Jallieu, Cabries-Calas, **Carcassonne**, Cavalaire sur Mer, Chalon-sur-Saône, **Charenton-le-Pont**, Château-Thierry, **Couderkerque-Branche**, **Courcouronnes**, Douai, **Evry**, Fort-de-France, Gif sur Yvette, Grand Nancy, Illkirch Graffenstaden, La Croix Valmer, **La Rochelle**, Le Cres, Le Grand Chalon, Lille, **Marseille**, Metz, Mont de Marsan, **Montreuil**, Mulhouse, Nantes, Narbonne, **Nice**, **Orléans**, **Paris**, Perpignan, Reims, Rennes, Romans-sur-Isère, Saint Paul de la Réunion, Saint Pierre de la Réunion, **Sète**, **Strasbourg**, **Toulouse**, Val de Reuil, Valence, **Villeurbanne***